

MENTION KÉROUL DE 1991 À 2007

- 2007 Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke
- 2006 Centre de congrès / Hôtel La Saguenéenne Chicoutimi
- 2005 Au Mieux-Être du Canton Cantons-de-l'Est
- 2004 Cour des sens Jardin botanique de Montréal
- 2003 Ramada Plaza / Manoir du Casino Gatineau
- 2002 Parc national d'Aiguebelle Mont-Brun
- 2001 Centre de la nature de Laval
- 2000 Gîte Maison de la Coulée Drummondville
- 1999 Cité de l'énergie Shawinigan
- 1998 L'Auberge de la Grande-Baie La Baie
- 1997 Les Jardins de Métis Grand-Métis
- 1996 Parc national Forillon Gaspé
- 1995 Casino de Montréal
- 1994 Chaîne hôtelière Journey's End
- 1993 Musée d'art de Joliette
- 1992 Holiday Inn Select Montréal Centre-Ville
- 1991 Hôtel Delta Sherbrooke

Voyager c'est promener son rêve

C'est depuis plus de 25 ans, que **KÉROUL** démontre sa force d'écoute et d'action liés à la sensibilisation et à l'évolution de l'accessibilité à des sites touristiques et culturels pour les personnes à capacité physique restreinte incluant les aînés.

Les actions de **KÉROUL** portent fruit, puisque la reconnaissance de cette clientèle est de surcroît au cœur des choix de nombreux décideurs d'administrations privées et publiques. L'accessibilité des lieux et l'accueil réservé aux personnes à capacité physique restreinte, incluant les aînés, font de plus en plus partie de l'attitude positive et proactive des gestionnaires. De plus, une estimation «conservatrice» des retombées économiques liées à cette clientèle, seulement au Québec, est évaluée à 260 M \$ annuellement. En outre, cette clientèle d'importance s'accroît avec le vieillissement de la population Québécoise. Les personnes à capacité physique restreinte représentent 15 % de la population québécoise et elles ont un pouvoir économique important.

Allons à leur rencontre !

Procurez-vous un formulaire d'inscription

Site Internet : www.keroul.qc.ca

Tél. : 514.252.3104 - Courriel : recherche@keroul.qc.ca



4545, av. Pierre-De Coubertin
C.P. 1000, succ. M
Montréal (Québec) H1V 3R2
Télécopieur : 514.254.0766
Courriel : infos@keroul.qc.ca



MENTION
Kéroul

2 0 0 8

Attraits

touristiques

et culturelles



TOURISME ET CULTURE

pour personnes à capacité physique restreinte

KÉROUL est un organisme à but non lucratif qui informe, représente, développe et fait la promotion du tourisme et de la culture accessibles par le biais :

- du répertoire touristique «Le Québec accessible» (7^e édition en 2008)
- de la brochure «La Route Accessible»
- de la revue «Le Baladeur»
- de son site Internet - WWW.KEROUL.QC.CA du prix, «Mention Kéroul»

Fondé par monsieur André Leclerc en 1979, KÉROUL fait équipe avec les principaux acteurs des secteurs publics et privés afin d'accroître l'accessibilité des personnes à capacité physique restreinte aux infrastructures touristiques et culturelles. Pour ce faire, l'organisme propose toute une gamme de services :

- services conseils;
- évaluation et certification d'établissements;
- formation de personnel à l'accueil,

pour répondre aux besoins des gestionnaires désireux de se tailler une part de marché auprès de la clientèle, en forte croissance, que sont les personnes à capacité physique restreinte.

KÉROUL est l'interlocuteur privilégié du ministère du Tourisme du Québec depuis 1987. Il est le seul organisme autorisé à évaluer, à certifier et à émettre les cotes d'accessibilité suivantes : «adapté, partiellement accessible et accessible aux personnes ayant une déficience visuelle ou auditive».



MENTION KÉROUL

Depuis 1991, Kéroul souligne l'excellent travail des gestionnaires de l'industrie touristique et culturelle qui offrent des services adaptés aux personnes à capacité physique restreinte. Le prix reconnaissance intitulé «MENTION KÉROUL» en fait foi et est remis lors du Gala annuel des Grands Prix du tourisme québécois.

De plus, en 2003, voulant innover, KÉROUL a décidé que le prix serait décerné en alternance entre les différentes catégories d'infrastructures touristiques et culturelles. En outre, les années paires sont consacrées aux attraits touristiques et culturels tels : les parcs, les lieux agrotouristiques, les jardins zoologiques, les musées, les centres d'interprétation et les lieux historiques. Quant aux années impaires, ce sont les infrastructures d'hébergement notamment ; les hôtels, les motels, les gîtes et les auberges qui sont mis en évidence.

Tous les gestionnaires de l'industrie touristique et culturelle sont directement touchés par le prix reconnaissance «MENTION KÉROUL». S'adapter aux changements constants de la clientèle fait partie des défis quotidiens des administrateurs. Le segment de marché que représente les personnes à capacité physique restreinte et les aînés est en progression constante dû au vieillissement de la population. Il est certain que d'adapter les infrastructures et l'accueil, que nécessite cette clientèle, devient un avantage concurrentiel marqué pour un établissement. Cela rend accessible toute une gamme de services touristiques et de produits culturels, au million de personnes à capacité physique restreinte, aux aînés du Québec et au tourisme en général.

La MENTION KÉROUL sera remise lors du Gala national des Grands Prix du tourisme québécois le 9 mai 2008.

JURY

Le jury qui décernera le prix de la 18^e Mention Kéroul est présidé par monsieur Romain Girard, vice-président exécutif de l'A.P.A.Q. Ce jury est composé de six membres (incluant son président) qui proviennent des milieux avec lesquels Kéroul est en interaction constante : personnes handicapées, tourisme, culture et transport. Les membres de ce jury sont reconnus pour leur adhésion à des valeurs sociales d'inclusion et d'ouverture.

IMPORTANT

Vous devez soumettre votre candidature au plus tard le 22 février 2008, et nous faire parvenir les documents requis en format papier : formulaire dûment rempli et documents annexés.

KÉROUL se réserve le droit de vérifier les renseignements concernant l'accessibilité physique du lieu. Si nécessaire, cette vérification se fera entre le 22 février et le 1^{er} avril 2008.